La FNCS fédère 23 associations chorales scolaires académiques.
Agréée par le ministère de l'éducation nationale, elle s'attache depuis sa création en 1996 à impulser des pratiques exigeantes et innovantes, amenant le chant choral à s'emparer de toutes les facettes possibles des expressions artistiques actuelles que permettent ces projets collectifs.

www.fncs.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

sacem
Société des Auteurs, Compositeurs et Éditeurs de Musique

la culture avec la copie privée

ACADÉMIE MUSICALE DE VILLECROZE

fNCs

Nos élèves ont du choeur

Fédération Nationale des Chorales Scolaires

Nos élèves ont du choeur

Le chœur existe depuis la plus haute antiquité puisque les grecs l'avaient introduit dans la dramaturgie en des temps reculés. Il était alors indissociable du théâtre et de la danse. Ce n'est donc pas par hasard que vingt-six siècles plus tard, le chœur reste un élément clé du spectacle musical vivant. Chanter ensemble est un acte inscrit dans nos gènes, quelles que soient nos origines géographiques ou culturelles.

Ainsi le chant choral scolaire devient-il le reflet des multiples traditions musicales que nous pouvons connaitre au XXIème siècle. Les spectacles revêtent des formes très diverses, du chœur traditionnel aux chanteurs dispersés sur l'espace scénique. Les domaines investis sont multiples : théâtre, chorégraphie, décors, mise en scène, avec toujours la voix au premier plan. Les champs esthétiques sont vastes : des musiques traditionnelles aux musiques actuelles, en passant par le gospel, le jazz, le rock, la chanson de variété, la comédie musicale, sans oublier le répertoire savant ou l'opéra.

La musique vocale a cependant besoin d'un espace dédié pour s'épanouir et nos chorales investissent depuis plusieurs années des salles de spectacle, favorisant la découverte par les élèves des métiers de la scène. Les collectivités territoriales peuvent être remerciées pour l'aide apportée dans ce sens. Les chorales scolaires viennent fréquemment rythmer le calendrier de l'année par des opérations appréciés comme La Rentrée en Musique, les cérémonies républicaines ou la remise des diplômes dans les collèges. L'an passé, une ampleur nationale a été donnée à la fête de la musique qui a permis à plusieurs chorales de nos régions de se produire dans les murs prestigieux de la salle Pierre Boulez de la Philharmonie de Paris.

Quel que soit le lieu, chaque spectacle peut prendre des formes plurielles : de la simple narration illustrée par des chants à la dramaturgie avec mise en scène mobilisant acteurs, danseurs, artistes circassiens. Les thématiques originales sont parfois des fresques historiques ou des créations qui viennent questionner le monde contemporain sur la citoyenneté et le développement durable.

Soutenir une dynamique de création de répertoire est l'un des engagements premiers de la FNCS. Les voix de nos jeunes choristes trouvent une juste place dans ces productions originales. La FNCS a développé dans ce sens des partenariats spécifiques avec l'Académie Musicale de Villecroze et la SACEM. Elle a passé commande de créations à des compositeurs de renom comme Thierry Machuel, Emmanuel Touchard ou Julien Joubert.

Familles, enseignants, personnels des établissements mais aussi partenaires et amis, l'intérêt du public ne se dément pas. Le spectacle reste un moment fort d'émotions partagées ; voir son enfant pleinement impliqué dans un projet collectif d'envergure face à un public suscite l'admiration. Si l'on peut considérer que ce public est de fait acquis, il n'en demeure pas moins exigeant ; les élèves en prennent vite conscience dès que la magie musicale opère.

Que chacun soit vivement remercié pour sa contribution à ces moments uniques qui marquent à jamais les mémoires !

Claude Desfray
Président de la FNCS
IA-IPR d'éducation musicale et chant choral

Le concert est une école !

Le public, fervent et exigeant, y vient avec une oreille impatiente, curieuse et attentive. Certes, sa bienveillance est à la mesure de la jeunesse des artistes, écoliers, collégiens et lycéens, la plupart d'entre eux vivant l'expérience de la scène pour la première fois.
Mais tenir la rampe pendant plus d'une heure exige une concentration exceptionnelle, patiemment construite par un travail régulier tout au long de l'année scolaire.

Voyez plutôt :
- il y a la musique bien entendu, dont les difficultés techniques doivent être parfaitement surmontées pour s'abandonner à l'expression, seule à même d'émouvoir l'auditoire,
- il y a la mémoire, celles des notes certainement, mais aussi celle de tous les aspects de l'interprétation qui permettent de les faire vivre,
- il y a le collectif car au-delà des singularités de chacun, c'est le chœur dans son ensemble qui doit être l'Artiste et porter d'une seule voix la musique qu'il interprète,
- il y a l'espace de la scène et de la salle de concert où les repères – son, lumière, acoustique, etc. – sont inconnus, sinon déroutants,
- et il y a le public dont on ne peut jamais savoir comment il accueillera la musique et la portera tout au long du concert.

La chorale est une École !

Et c'est bien pour cette raison qu'elle est devenue cette année scolaire un enseignement facultatif au collège gagnant ainsi une légitimité incontestable dans l'ordre scolaire. La mise en œuvre de ce nouvel enseignement s'appuie bien entendu sur la dynamique des chorales scolaires qui, année après année, ne se dément pas. Elle s'adosse également à un programme d'enseignement dont les quatre finalités permettent de mesurer les apports éducatifs de la pratique chorale :
- élaborer, chanter, interpréter un projet musical collectif en concert,
- investir l'espace scénique,
- écouter pour chanter,
- maîtriser le geste vocal.

Développer ces compétences des élèves/choristes ne serait possible sans l'engagement sans faille des professeurs qui, au-delà de leurs responsabilités de chefs de chœur, sont aussi les producteurs, les régisseurs et les organisateurs. Ils préparent tout au long de l'année la réussite de ce moment exceptionnel où ne restent plus que les artistes et la musique qu'ils interprètent.

Remercions également tous les partenaires qui contribuent à renforcer l'ambition de ces projets. L'appui des collectivités territoriales, des institutions culturelles et des lieux de diffusion, la collaboration fréquente d'artistes professionnels, enfin, le soutien et l'aide de la communauté éducative dans son ensemble – de la direction des écoles et établissements aux parents d'élève - contribuent volontiers à la réalisation de ces milliers de spectacles. Autant d'aventures artistiques collectives où la présence de nos jeunes artistes sur scène est le fruit de l'engagement de tous.

Vincent Maestracci
Inspecteur général de l'éducation nationale